



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

# Communication et culture du Moyen-Âge à l'aube des temps modernes

dans le cadre de la

**Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

à 120 crédits ECTS

28 juillet 2008

Version 1.0

### Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

### Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

### Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

### Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à temps plein que pour la Maîtrise universitaire à temps partiel. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

# Présentation

Le Moyen-Âge et l'aube de la modernité en Europe représentent un champ d'excellence de la Faculté des lettres. Les professeurs enseignant dans ce domaine ont réuni leurs compétences pour proposer un programme transversal qui permet aux étudiants de travailler à la pointe de la recherche actuelle.

La formation proposée s'organise autour des mots-clés communication et culture. Par « communication », nous entendons la reconstruction des conditions (prétextes et contextes) d'une œuvre littéraire, philosophique, figurative ou musicale ainsi que de toute source historique (documentaire et/ou narrative), destinée à des buts pratiques. L'histoire de la communication vise à mettre en relation des situations de production et de réception des actes communicatifs. La « culture » est conçue comme le dialogue formé par les textes, les images et les performances.

Ce programme permet aux participants de se lancer dans une première expérience de recherche au sein d'un groupe interdisciplinaire de collègues et entouré par plusieurs professeurs à la fois. La visée est académique, favorisant transversalité et spécialisation, mais inclut aussi des ouvertures professionnalisantes (enseignement, édition, archives et bibliothèques).

Ce programme s'adresse en principe aux étudiants qui suivent, en discipline principale de maîtrise universitaire, l'anglais, l'allemand, le français médiéval, l'italien, l'histoire de l'art, l'histoire ou la philosophie, qui ont suivi un module en médiéval à la maîtrise universitaire dans cette discipline et qui se destinent à écrire un mémoire de maîtrise universitaire en médiéval.

# Principe

L'étudiant suit les trois modules obligatoires SPEC 01, 02 et 03.

*N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.*

## Modules de spécialisation

---

**MA/27-SPEC 01** (obligatoire, peut exceptionnellement être remplacé par le SPEC 04) **5 crédits ECTS**

### Cours général commun

#### Descriptif

Ce cours thématique interdisciplinaire de deux heures semestrielles porte sur le sujet choisi pour l'année, si possible en relation avec le sujet du colloque. Il est donné conjointement par des professeurs enseignants dans le programme et implique, selon les années, les branches suivantes : les langues et littératures médiévales anglaise, allemande, française, et italienne (Renaissance incluse), l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire de la médecine, le latin médiéval (Genève) et la philosophie. L'enseignement vise à élargir les connaissances par une approche interdisciplinaire et une exposition à des méthodologies de travail et de recherche variées.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Cours commun (2h, 1 semestre)  
*Validation: contrôle continu (1 attestation)*

---

**MA/27-SPEC 02** (obligatoire, peut exceptionnellement être remplacé par le SPEC 05) **15 crédits ECTS**

### Participation à un colloque

#### Descriptif

Des colloques annuels consacrés au sujet retenu pour l'année permettent aux étudiants de présenter de manière académique leurs travaux devant leurs collègues, les professeurs du programme et des spécialistes extérieurs du domaine. Ces colloques sont au cœur du programme de spécialisation et seront organisés par le CEM (Centre d'Etudes Médiévales) et par le groupe ANTHROPOS « Voix, Textes et Images. Transfert culturel à l'aube de la modernité » qui ont élaboré ce programme conjointement.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Colloque (travail préparatoire et participation active au colloque)  
*Validation: 1 présentation orale de 20 minutes et 1 version écrite de cette présentation (1 attestation)*

## Séminaire de recherche interdisciplinaire

### Descriptif

Le séminaire permet à l'étudiant d'approfondir ses compétences dans le domaine de son expérience préliminaire de recherche et d'apprendre à gérer activement l'interdisciplinarité, se familiarisant avec une autre culture scientifique voire une autre langue d'enseignement. L'étudiant choisit librement un des enseignements proposés. Un enseignement « libre » est inclus afin de permettre d'élargir le choix au-delà des enseignements offerts régulièrement dans ce cadre. Dans le cadre de ces séminaires qui ne sont pas réservés exclusivement aux enseignements du programme de spécialisation en question, l'étudiant inscrit en programme de spécialisation fournit un travail supplémentaire faisant ressortir une perspective interdisciplinaire en lien avec sa propre recherche (mémoire de maîtrise universitaire).

La liste des disciplines et domaines susceptibles d'offrir un séminaire de recherche est la suivante :

- Langues et littératures médiévales anglaise, allemande, française, italienne (Renaissance incluse)
- Histoire (médiévale)
- Histoire de l'art
- Histoire de la médecine
- Latin médiéval (Genève)
- Philosophie

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire de recherche interdisciplinaire (2h, 1 semestre ou enseignements blocs)

*Validation: 1 travail de séminaire (1 attestation)*

## ✱ MODULES DE REMPLACEMENTS

Le cours (module SPEC 01) et le colloque (module SPEC 02) sont destinés à mettre tous les étudiants d'une volée en réseau. Pour cette raison, ils sont obligatoires. Exceptionnellement, le module SPEC 01 peut être remplacé par un stage dans une institution culturelle (bibliothèque, archive, musée, ...) et le module SPEC 02 par un travail personnel (édition, traduction, article de valeur scientifique publishable). Les modules de remplacement permettent aussi à un étudiant le souhaitant de donner à ce programme conçu plutôt dans la perspective d'une approche pluridisciplinaire une certaine orientation professionnalisante.

## Stage

### Descriptif

Travail effectué comme stagiaire (archives, bibliothèque ou musée): analyse, inventaire, catalogage, travail de traduction. Ou encore études spécialisées dans un Centre d'études médiévales étranger : édition, travail sur les manuscrits, approfondissement thématique et interdisciplinaire d'un sujet spécifique. Ces stages peuvent s'effectuer, en principe, dans les institutions suivantes:

- CTL (Lausanne): Traduction au Moyen-Âge/des textes médiévaux aujourd'hui
- Stage dans des dépôts d'archives régionales.

- Stage de formation à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris.
- Herzog August Bibliothek (Wolfenbüttel): Manuscrits et imprimés et leurs édition(s)
- Till Eulenspiegel-Museum (Schöppenstedt, près de Wolfenbüttel): Versions et variance.
- Semaines d'études ou école d'été au Centre d'Etudes Supérieures de civilisation médiévale, Poitiers.
- Semaines d'études ou école d'été au Centre for Medieval and Renaissance Studies, Oxford
- Semaines d'études à la Fondazione Centro Studi sulla civiltà del tardo medioevo, San Miniato

Les frais pour ces stages sont, en principe, à la charge des étudiants. Si le stage a lieu à l'étranger, nous encourageons les étudiants à planifier un tel stage lors d'une année d'échange Erasmus, si leur calendrier le leur permet.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Stage pratique (2–3 semaines à plein temps)  
*Validation: 1 rapport d'activité, validé par le responsable du module (1 attestation)*

---

**MA/27-SPEC 05** (facultatif, peut exceptionnellement remplacer le SPEC 02)

**15 crédits ECTS**

## Travail préliminaire de recherche encadré

### Descriptif

Traduction ou travail préliminaire de recherche sur la base d'un corpus médiéval ou de l'aube de la modernité. Il peut s'agir de la préparation d'un article publiable, à partir d'une thématique secondaire du mémoire de maîtrise universitaire. Il peut consister également dans un travail d'édition ou de traduction de textes médiévaux en langue moderne ou d'une traduction de textes scientifiques liés au Moyen-Âge.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Travail de recherche encadré (horaires variables)  
*Validation: Contrôle continu (1 attestation)*

Approuvé par le Conseil de Faculté le 13 mars 2008

Adopté par la Direction le 16 juin 2008